



Chère donatrice, cher donateur,

Souvenez-vous, il y a un an jour pour jour, vous receviez notre appel pour sauver la Maurienne. Et vous avez répondu présent(e) avec beaucoup de générosité, mille mercis encore.

Grâce à vous, nous avons pu lancer en temps et en heure 4 procédures juridiques pour parer au plus pressé. Grâce à vous, nous avons pu nous entourer de 2 avocates spécialisées en droit de l'urbanisme, qui viennent à l'appui de notre juriste et de notre équipe de bénévoles.

Grâce à vous, nous avons remporté 3 premières victoires capitales, dont une historique !

⇒ **A Aussois** le 12 novembre dernier : suspension des travaux d'aménagement de la piste de ski et de remplacement du télésiège de la Fournache sur de nouveaux tracés en bordure du GR5 aux portes du Parc National de la Vanoise.

⇒ **A Bonneval sur Arc** le 24 novembre dernier : annulation de l'autorisation préfectorale du projet d'urbanisation au Vallonet (2 000 lits) en site vierge en regard du hameau classé de l'Ecot et en bordure du Parc National de la Vanoise.

⇒ **Sur 5 sites** le 9 avril dernier : suspension complète (Valcenis, Valmeneir, Croix du sud, Liaison Albiez-Karellis) ou partielle (Aussois) de 5 unités touristiques nouvelles (extensions de domaines skiables) du SCOT du Pays de Maurienne, une première à l'échelle nationale et une victoire historique !

➤ Après avoir fait suspendre ces projets avec nos recours en référé suspension, il faut désormais gagner les recours sur le fond pour que les projets soient définitivement abandonnés. Il s'agit du télésiège de la Fournache et des travaux de pistes connexes, du Plan Local d'Urbanisme d'Aussois qui prévoit les extensions de domaine skiable, du Plan Local d'Urbanisme de Bonneval sur Arc qui prévoit l'Unité Touristique Nouvelle du Vallonet et bien-sûr le recours au fond contre le SCOT du Pays de Maurienne qui englobe l'ensemble. Nous sommes en attente des jugements.

➤ Nous avons, il y a quelques semaines, dû lancer un nouveau recours en référé et au fond contre le projet de remplacement du télésiège des Chaudannes à Montricher-Albanne (Les Karellis).

Le permis de construire pour ce télésiège prévoit une nouvelle gare d'arrivée sur la crête et l'arasement de la tête des Chaudannes. C'est la première étape de la liaison Albiez-Les Karellis, en dépit de l'avis défavorable du commissaire enquêteur.

➤ En plus de ces procédures déjà en cours, nous attendons la révision de plusieurs Plans Locaux d'Urbanisme :

⇒ à Montricher-Albanne, dont l'enjeu est la liaison avec Albiez-Montrond avec ses télésièges et pistes qui dégraderaient les paysages, détruiraient des zones humides et impacteraient la faune alpine,

⇒ à Valloire, avec le projet de Club Med et ses 17 hectares de béton en bordure de hameau sur la route mythique du col du Galibier,

⇒ à Albiez-Montrond, avec les travaux de terrassement de piste (La Nouvelle) impactant alpages et zones humides.

Nous avons à ce jour engagé 26 568€ de frais d'avocats pour les multiples procédures en cours, auxquels s'ajoutent les temps de travail salarié de notre juriste régionale et de notre chargée de communication et d'appel à dons.

Et nous avons désormais besoin de 10 000€ supplémentaires pour payer les honoraires d'avocats et temps de travail salarié à venir, sans compter les procédures judiciaires en appel auxquelles il faut s'attendre.

JE FAIS UN DON

Les élus ont choisi la stratégie de « mise devant le fait accompli » en avançant leurs projets malgré le recours contre le SCoT et de « grignotage » de la Maurienne projet par projet afin de nous épuiser financièrement. Face à cette stratégie, nous avons dû multiplier les recours pour bloquer les projets un à un.

Nous avons engrangé d'indéniables succès mais nous sommes au milieu du gué dans ce combat inédit lancé à l'échelle de toute une vallée pour la soustraire à la voracité des aménageurs et des promoteurs immobiliers. Ce combat mené en Maurienne est regardé dans toutes les Alpes et au-delà. Nous avons le devoir de le gagner car nous croyons à un autre avenir qu'un champ de ruines, de câbles et de béton pour nos montagnes.

La victoire ne sera certaine qu'à l'issue du combat qui sera long mais que nous mènerons de toutes nos forces et sur tous les fronts si vous continuez de nous donner les moyens de le faire !

Avec toute ma gratitude,



Eric Feraille

Président de FNE Auvergne-Rhône-Alpes

